

Lettre ouverte au Ministre de l'Éducation nationale et aux recteurs de chaque académie

**Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Recteurs,**

Nous, candidats de la liste complémentaire du CRPE de toutes les académies, souhaitons attirer votre attention sur une situation qui nous concerne directement et qui mérite considération. Après des mois de travail, de préparation et de sacrifices, nous avons réussi un concours exigeant et suivi une formation spécifique pour exercer notre métier avec compétence et engagement. Nous sommes donc pleinement prêts à rejoindre vos équipes et à contribuer efficacement à la réussite de nos élèves.

Pourtant, nous constatons avec une profonde incompréhension que certaines décisions privilégient actuellement le recrutement de contractuels ou d'autres formes d'embauches temporaires, au détriment des candidats qualifiés issus de la liste complémentaire. Ce choix, présenté comme une question de « flexibilité » ou de réduction des coûts, laisse de côté des enseignants déjà formés et disponibles, alors même que les besoins sont criants dans de nombreux établissements.

Nous souhaitons dénoncer plusieurs points essentiels :

**1. Des promesses non tenues**

En juillet, il nous avait été assuré que nous serions recrutés, comme chaque année. Finalement, nous apprenons que cela ne sera pas le cas, non par manque de besoins, mais parce que l'administration privilégie des contractuels, jugés plus « flexibles » et moins coûteux. Cette décision est incompréhensible et profondément injuste.

**2. Une situation récurrente et stressante**

Chaque année, la liste complémentaire est ignorée ou mise de côté. Les candidats de cette liste subissent chaque fois l'incertitude et l'attente, ce qui crée un stress considérable et un sentiment d'injustice : notre avenir professionnel est manipulé selon les priorités budgétaires de l'administration.

**3. Un manque criant d'enseignants**

Les besoins sont réels et urgents : de nombreux établissements font face à un déficit de professeurs, aggravé par des démissions croissantes et une profession fragilisée. Dans ce contexte, écarter des candidats qualifiés et immédiatement disponibles n'est pas seulement injustifiable, c'est irresponsable et préjudiciable à la qualité de l'enseignement.

**4. Une précarisation volontaire du métier**

Le recours massif aux contractuels n'est pas accidentel, mais un choix assumé de fragiliser le statut d'enseignant. Derrière l'argument de « flexibilité », il s'agit surtout de réduire les coûts et de rendre les personnels plus corvéables. Cette politique met en danger la stabilité et la qualité de l'école publique.

## 5. **Une injustice professionnelle et personnelle**

Nous avons investi plusieurs années d'études (Master MEEF, préparation au concours) et consacré notre énergie à devenir des professionnels compétents. Aujourd'hui, notre avenir est sacrifié pour des raisons purement budgétaires, alors même que nous sommes formés et disponibles pour enseigner. Cette situation engendre précarité, désengagement progressif de jeunes enseignants motivés et sentiment de trahison vis-à-vis de notre investissement personnel et académique.

## 6. **Un impact sur l'école et les élèves**

Priver les établissements de candidats formés et motivés affecte directement la qualité de l'enseignement et la continuité pédagogique. L'école publique mérite des enseignants stables, compétents et engagés, et non des personnels précaires soumis à des remplacements incessants.

Pour faire entendre notre voix et défendre notre légitimité, nous avons créé un groupe rassemblant toutes les candidates et tous les candidats de la liste complémentaire, de toutes les académies. Notre objectif est simple : que nos compétences et notre engagement soient reconnus par un recrutement effectif depuis la liste complémentaire.

Cette démarche est soutenue par différents syndicats représentatifs du personnel enseignant, qui reconnaissent l'urgence de la situation et la légitimité de notre demande.

Nous vous demandons donc de reconsidérer vos priorités et de nous accorder la possibilité d'intégrer vos équipes dans des conditions qui valorisent le travail et la réussite obtenus grâce à notre concours. Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou échange visant à clarifier notre démarche et à démontrer notre motivation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

### **Les candidats de la liste complémentaire du CRPE de toutes les académies.**

Signatures :

Duval.K, Vaillant. V,Urbanczyk. A, Estivals. M, Baradel Jean-patrick, Bouillet Carolane, Koehler Vanessa, D'Angelo Judith, Pecqueux Marion, Khalfoun Sabrina, Amélie.B, Aurore.G, Christine.Z, Guene.J, Charline.D, Vallez. M, Devos Clémence, Justine Guene, Joana Vilaça Couto, Tekin Melek, Pénélope BERKIA,